



métropole
ROUEN NORMANDIE

MONSIEUR LE DIRECTEUR
VALGO SA
47 RUE DE PONTHEIU
75008 PARIS

A L'ATTENTION DE MONSIEUR PIERRE BOSQUET

Rouen le, **23 DEC. 2019**

Département Services aux Usagers et Transition Ecologique

Grand cycle de l'eau, gestion des risques

N/Réf. : LAVB

Dossier suivi par : Ludovic AUGER

☎ 02 32 76 84 55

Objet : Autorisation de rejet – PA 76497 19 00001 – Rue Sonopa, Bd Industriel, Bd Cordonnier, Rue Aristide Briand – PETIT COURONNE

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager cité en objet, la Métropole Rouen Normandie vous informe que les eaux usées pourront être évacuées par refoulement au réseau d'assainissement public existant rue Aristide Briand sous réserve de respecter les modalités de raccordement définies lors de l'instruction de la demande d'urbanisme.

Concernant les eaux pluviales, elles seront gérées à la parcelle conformément au projet validé par la Direction Grand Cycle de l'Eau sous réserve d'un accord de la Police de l'Eau sur le dossier d'autorisation relevant du code de l'Environnement. Le rejet en Seine via les ouvrages existants conservés, en débit limité à 10 l/s/ha est accepté avec l'autorisation du Grand Port Autonome de Rouen, propriétaire des emprises situées en bord du fleuve au-delà de la limite Ouest du permis d'aménager comme spécifié dans le programme de travaux.

Les services de la Métropole Rouen Normandie restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,
Direction du Cycle de l'Eau
Le Directeur Adjoint Maîtrise d'Ouvrage

William LEVASSEUR